

driveFTI est un intermédiaire de location (de voiture)

Les conditions de réservation

driveFTI est une marque de Frosch Touristik GmbH (FTI) et propose en exclusivité des contrats de location dans le monde entier avec divers loueurs de voiture. Par l'intermédiaire de driveFTI, le client peut réserver le type de véhicule de location qu'il désire. En règle générale, la réservation peut être confirmée de suite. Seules certaines options telles que des véhicules spéciaux, des options supplémentaires ou la restitution dans une autre ville, nécessitent une demande spéciale auprès de l'agence de location. Après confirmation de la réservation, le client obtient un voucher (ou un fax/e-mail en cas de réservation de dernière minute) qu'il devra présenter à l'agence de location au moment de la prise en charge du véhicule.

Paiement

Le tarif de la location de voiture stipulé sur la confirmation de la réservation est payable immédiatement lors de la confirmation de la réservation. Les vouchers seront disponibles dès le paiement complet de la réservation. Les paiements sont à effectuer selon les coordonnées bancaires mentionnées sur la facture drive FTI ou sur la confirmation de réservation. Si celles-ci ne devaient pas figurer sur la facture, le paiement sera effectué auprès de l'agence de voyage.

Catégorie de véhicules

La réservation et la confirmation sont toujours valables pour une catégorie de véhicule et non un modèle précis. Les loueurs proposent pour chaque catégorie, plusieurs types de véhicules de taille et équipement similaire. En aucun cas le client ne peut prétendre au type de véhicule mentionné dans la liste des prix, si celui-ci ne peut lui être mis à disposition. Dans ce cas, un véhicule de même catégorie ou de catégorie supérieure lui sera mis à disposition. Une voiture plus grande engendre plus de frais, par conséquent aucune réclamation n'est envisageable.

Prise en charge et restitution du véhicule

Au moment de la réservation, vous précisez la date et lieu de prise en charge et de restitution du véhicule. Pour une prise en charge à l'aéroport, nous avons besoin du numéro de vol et l'horaire d'arrivée prévu, afin de préserver une réservation en cas de retard de vol. En cas de prise en charge dans une agence de location, l'horaire de prise en charge est suffisant.

Service clientèle

Si le client devait rencontrer un quelconque incident sur place, qu'il en fasse part à notre service clientèle, via son agence de voyage. FTI se chargera de le régler au mieux. Dans ce cas, nous avons besoin d'une copie du contrat signé sur place et du voucher.

Condition et contrat de location

Les conditions générales de location d'après notre rubrique « Le plus important en un coup d'œil ». Les conditions particulières des différents loueurs sont affichées sous « Détails » lors de votre demande de réservation. driveFTI étant intermédiaire, le contrat

de location est établi directement avec la société de location sur place et les conditions du loueur concerné sont applicables.

Franchise

Il est généralement obligatoire chez tout loueur de voitures, de payer une caution sur place par carte de crédit ou en espèces. En cas d'accident, de dommage, de vandalisme ou de vol du véhicule loué, cette caution est retenue par le loueur. Cette franchise est désormais prise en charge par FTI pour toute réservation de location de voiture. Cela signifie qu'aucune assurance ne doit être payée sur place pour couvrir la franchise.

Sont exclus de la prise en charge :

- Les dommages résultant du non respect des conditions de l'agence et de location.
- Ebriété au volant, extrême négligence de comportement au volant
- Dommages causés au bas de caisse ou au réservoir d'huile
- Les frais découlant du dommage tels que : notes de téléphone, d'hôtel ou de dépannage
- La perte ou la casse des clés de voiture
- Les frais pour objets personnels, endommagés dans l'accident ou volés dans le véhicule

Il n'y aura pas de remboursement non plus, si l'assurance locale ne prend pas ce cas en charge, le considérant comme un cas d'extrême négligence au volant.

En cas de dommage, il est obligatoire de faire les démarches suivantes sur place :

- Informer immédiatement la station de location de voiture
- Informer immédiatement la police et faire remplir un constat par la police dans le cas de collision avec un tiers
- Faire remplir et signer la déclaration du (des) dommage(s) par la station de location de voiture locale au moment de la restitution du véhicule.

Pour le remboursement de la franchise, les documents suivants doivent être envoyés au service clientèle de FTI à votre retour :

- Constat de police et déclaration du (des) dommage (s)
- Copie du contrat de location
- Justificatif du paiement de la franchise (Relevé de carte de crédit, reçu si paiement en espèces ou extrait du compte bancaire pour un virement)

De plus, les conditions du contrat de location sont complémentaires.

Modification

Lors de modifications importantes des données de réservation, comme l'heure de prise en charge ou lieu, le prix actuel du jour sera déterminé.

Toute modification de réservation est possible mais dépend de la disponibilité, et donnera lieu à des frais d'un montant de € 30,-. Les modifications avant le début de la location doivent être signalées à FTI ou plutôt à l'agence de voyage au plus tard 24h avant le début de la location réservée à l'origine (pour une location débutant le lundi, cette modification doit être faite au plus tard le samedi précédent). Passé ce délai de 24 h, aucune modification ne sera plus possible. Toute modification faite après le début de la location, telle que prolongation de la durée de location ou modification du lieu de

restitution du véhicule, sont à faire sur place, aux conditions de l'agence de location. Les frais supplémentaires engendrés par ce type de modification sont entièrement à la charge du client. En cas de diminution de la durée de location ou en cas de prise en charge d'une catégorie inférieure, aucun remboursement ne sera effectué. Ceci est également valable si le véhicule est pris en charge avec du retard ou rendu plus tôt que mentionné lors de la réservation.

Annulation

Toute annulation de location de voiture doit être faite auprès de notre loueur par FTI (ceci jusqu' à la prise en charge sur place du véhicule par le client) .Il est vivement conseillé d'adresser une annulation écrite à FTI, qui ne peut être valable que si elle parvient durant les heures d'ouverture de nos bureaux.

L'annulation, avant le début de la période de location, doit être effectuée par FTI et/ou l'agence de voyage au plus tard 24 heures avant la période de location prévue. L'annulation ne sera plus possible ultérieurement. Lors de l'annulation d'une location de voiture, des frais de dossier de 30 € seront facturés. Les réservations non utilisées seront remboursées sur présentation du bon d'échange original ou du bon d'échange/fax original. Des frais de dossier de 30 € par bon d'échange seront facturés.

Responsabilités

drive FTI prend la responsabilité de livrer la voiture en heure et en temps. driveFTI n'est pas responsable si le client n'a pas pris note des conditions générales de location ou des informations dans la brochure. drive FTI ne prend pas en charge les erreurs commises par le client:

- manque ou documents non valables pour la location (permis de conduire, passeport, voucher, carte de crédit du conducteur)
- inattention: « âge minimum et maximum du conducteur »
- incapacité de conduire: alcool, drogue, autres

Remarques

Même si l'une des conditions générales du contrat de vente était invalide, cela ne remet aucunement en cause la validité des autres conditions. De plus, les conditions légales restent valables. Si après signature du contrat, le voyageur ne réside plus en Allemagne ou en France ou si son domicile est inconnu au moment du dépôt de plainte, le lieu de juridiction du TO est Munich.

Validité

Les tarifs et conditions mentionnés sont valables jusqu'à mars 2011 (sous réserve de modification faite par le loueur durant la saison).

Votre partenaire:

Frosch Touristik GmbH, driveFTI,
Landsberger Str. 88
80339 München
AG München, HRB71745

Le plus important en un coup d'œil

Restitution dans une autre ville

La restitution du véhicule dans une autre ville que celle où il a été pris, peut se faire sans problème dans la plupart des pays et régions. Cette demande doit impérativement être faite lors de la réservation, et reconfirmée par le loueur. Les frais de restitution qui ne sont pas mentionnés dans la brochure peuvent être demandés auprès du service réservation. Ces frais, ainsi que les taxes engendrées par ceux-ci, sont à régler sur place directement auprès du loueur. La restitution dans une autre ville n'est pas permise pour toutes les catégories de voiture et dépend également d'une durée minimum de location.

Modification des conditions de location

Les conditions de location de nos partenaires loueurs peuvent changer jusqu' au dernier moment. En cas de demande de reconfirmation, nous sommes à votre disposition.

Restriction de conduite

Chaque destination possède ses propres conditions et restrictions de conduite, lesquelles sont mentionnées dans les pages d'introduction de la destination. En règle générale, le non respect des conditions de conduite, comme par ex. l'interdiction de circuler sur des routes non-macadamisées, peut entraîner la perte de la protection de l'assurance. Nous pouvons vous communiquer sur demande des informations détaillées sur les conditions de conduite.

Autorisation de circuler / Permis de conduire

Tous les conducteurs doivent être, en règle générale, en possession d'un permis national depuis au moins un an, à moins que d'autres conditions ne soient stipulées dans la brochure. Le permis de conduire original ainsi qu'un passeport ou une carte d'identité valable doivent être présentés à la location. Nous recommandons pour les longs-courriers de se munir, en plus, du permis de conduire international. Nous signalons en brochure les destinations où ce dernier international est obligatoire.

Véhicules

Les types de véhicules sont uniquement donnés à titre d'exemple! Les réservations sont faites parmi un groupe respectif de voitures (voir abréviation), et non sur un modèle précis. Pour les voitures quatre roues motrices, la circulation sur des routes non-macadamisées est, en règle générale, interdite.

Passage de frontières

L'entrée avec une voiture de location dans un autre pays doit être demandé lors de la réservation, et soumis à l'accord du loueur. Il y a souvent des restrictions pour le passage des frontières et/ou des frais d'assurance plus élevés.

Prise en charge à l'hôtel

Un grand nombre de destinations, notamment européennes, proposent une livraison du véhicule à l'hôtel. Pour certaines destinations, les frais pour ce service sont déjà inclus dans les tarifs. Une mise à disposition à l'hôtel doit, en règle générale, être reconfirmée par le loueur. Dans certains cas, vous pouvez bénéficier d'un transfert organisé par le loueur, depuis l'hôtel vers la station de location la plus proche. Les tarifs sont toujours valables par trajet.

Prestations incluses

Kilométrage illimité (et miles), assurance tous risques (CDW/LDW), assurance vol (TP), responsabilité civile, frais de prise en charge ou restitution à l'aéroport, taxes et frais locaux inclus dans les prix, sauf mention contraire.

Caution

La caution doit, dans la plupart des cas, être payée par carte de crédit appartenant au conducteur principal. Les cautions en espèces sont à préciser à la réservation (le remboursement de la caution se fait toujours en devises !). Les informations du montant de la caution sont uniquement à titre indicatif.

Frais sur place

Les prestations supplémentaires, les frais, ainsi que les garanties et franchises occasionnelles sont essentiellement indiqués en monnaie locale. Tous les montants, taxes locales et frais peuvent à tout moment être modifiés par le loueur et doivent être réglés sur place.

Age minimum et maximum du conducteur

Nos partenaires précisent pour toutes les destinations un âge minimum, voire un âge maximum pour le conducteur et les conducteurs supplémentaires. Celui-ci peut être différent pour le conducteur principal et le conducteur supplémentaire, et peut également varier selon le groupe de voiture. Certains frais supplémentaires et une franchise plus élevée peuvent être demandés sur place pour les "jeunes conducteurs".

Facturation

Le premier jour de location détermine le prix pour la durée totale de la location. Le tarif est calculé par tranche de 24h00 et prend effet à la date et heure de prise en charge du véhicule. La restitution du véhicule doit donc se faire à la même heure. Tout dépassement entraînera des frais supplémentaires sur place, variant selon le loueur, qui sera libre de déterminer le montant de ces frais.

Accessoires spéciaux

Les accessoires spéciaux, tels que siège enfant, galerie ou similaire, devraient toujours être signalés lors de la réservation. Cet équipement supplémentaire est selon le loueur, reconfirmé ou simplement signalé en tant que souhait du client dans la réservation. Les frais sont indiqués en monnaie locale et doivent être réglés avec les taxes, directement au loueur.

Carburant

Différentes options sont possibles selon le loueur : Option A : paiement du premier plein de carburant. Cela vous permet de restituer le véhicule avec le réservoir vide. Aucun remboursement ne sera effectué pour le restant de carburant. Certains loueurs peuvent exiger le paiement d'un demi, voire d'un plein de carburant. Option B : le véhicule sera fourni avec le plein de carburant, et devra être restitué avec le plein. Si le véhicule n'est pas restitué avec le plein, le manquant de carburant vous sera facturé, ainsi que des frais de service.

Accident / vol

Dans tous les cas, demandez l'aide de la police. Sans déclaration officielle des dommages, faite par la police, les assurances ne peuvent généralement intervenir.

Délit de conduite

Nous vous recommandons, dans tous les cas, de prendre au sérieux les procès verbaux et amendes établis à l'étranger et de les régler directement sur place. Les loueurs sont dans leur droit de vous facturer en complément de l'amende les frais d'expédition, si vous êtes déjà rentré chez vous. D'autre part vous risquez d'avoir des problèmes lors de la restitution du véhicule.

Conducteurs additionnels

Ils doivent être impérativement mentionnés dans le contrat de location du véhicule, sinon l'assurance n'est pas valable. Pour certains loueurs, le(s) conducteur (s) additionnel(s) sont inclus; pour d'autres, un supplément est à régler sur place.

Les assurances

Les frais et prestations d'assurance varient selon le loueur et la destination. Le détail est précisé dans la brochure. Nous vous recommandons dans tous les cas de faire attention aux conditions du contrat de location. En général, sans déclaration officielle de la police des dommages causés, aucune prestation d'assurance souscrite dans le contrat ne peut être exigée. La condition principale pour pouvoir bénéficier des prestations de l'assurance, est l'utilisation du véhicule de location en respectant les conditions énoncées dans le contrat de location (p. ex. la conduite d'une personne non enregistrée dans le contrat de location ou sous l'effet de l'alcool/ drogue).

Assurances complémentaires sur place

Les loueurs proposent de nombreuses assurances facultatives, comme par exemple, assurance passagers, assurance bagages. Ces différentes options peuvent être réservées et payées directement sur place, auprès du loueur. Après souscription, aucun remboursement ne pourra être effectué. La souscription d'une assurance sur place pour le rachat de franchise n'est pas nécessaire (voir « franchise » dans les conditions de réservation).